



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

Liberté pour Salah Hamouri et les « détenus administratifs »

Depuis dix jours, des prisonniers politiques palestiniens ont entamé une grève de la faim. Ni condamnés, ni poursuivis, ils sont sous le régime de la « détention administrative » qui en Israël peut durer aussi longtemps que le pouvoir le souhaite.

Sans charge, sans procès, ils ne savent même pas ce qui leur est reproché ! Cette procédure, qui était utilisée dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, est interdite par le droit international, mais sans sanction, le pouvoir israélien continue de l'utiliser massivement.

Le pouvoir israélien interdit depuis des années à la femme de Salah de se rendre en Israël pour vivre avec son mari et depuis qu'il est à nouveau enfermé, pour le voir en prison.

Les conditions d'enfermement de Salah Hamouri deviennent dangereuses : mis à l'isolement, il est maintenant privé de sel, pourtant vital pour un gréviste de la faim.

La France doit s'y opposer, ne serait-ce que pour défendre l'un de ses ressortissants puisque Salah Hamouri est franco-palestinien.

Le MRAP exige que le gouvernement français prenne enfin ses responsabilités et que au-delà de « l'expression de ses préoccupations », il passe enfin à l'action !

Emmanuel Macron doit enfin prendre des sanctions (ce qu'il sait manifestement faire dans d'autres conflits) pour contraindre Israël à respecter les frontières internationalement reconnues de la Palestine, et le droit international.

Le 3 octobre 2022, alors que de nombreuses voix demandent la suspension de l'accord d'association, le conseil de l'UE a relancé le « Conseil d'association ». C'est un mauvais signal donné à Israël, qui en conclu pouvoir continuer en toute impunité à violer le droit international et les droits des peuples.

Le MRAP répète : « Liberté pour Salah Hamouri, liberté pour tous les prisonniers politiques » !

Le MRAP, le 5 octobre 2022